INITIATIVE CENTRE EST GUYANE
Association Loi 1901
Siège social: A1 Rés. Les 3 Monts – 69 impasse Cassiopée
97300 CAYENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2022

CABINET BARY ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 40 000 €
17 Rue de l'Université 93160 NOISY le GRAND
RCS BOBIGNY B 602 044 257

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2022

A L'Assemblée Générale des adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre **Assemblée,** nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **INITIATIVE CENTRE EST GUYANE,** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents membres de l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre **Association**.

Noisy le Grand, le 18 Janvier 2024

Olivier BARY

*Commissaire aux Comptes, Membre de la Compagnie Régionale de PARIS Représentant le **Cabinet BARY et Associés***

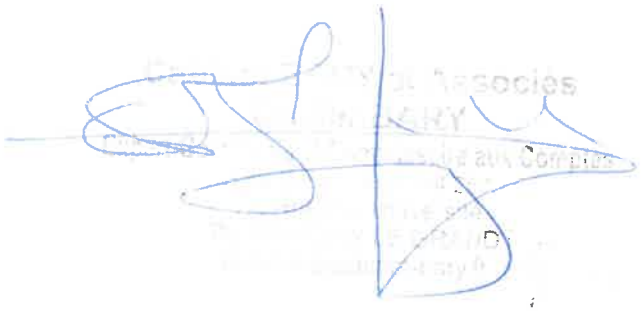

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

INITIATIVE GUYANE

BILAN ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	270.00	270.00		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	25 147.74	22 947.15	2 200.59	4 715.36
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	105 093.73	43 825.90	61 267.83	3 710.85
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	640 842,33	240 825.37	400 016,96	660 623.51
Autres	8 877.60		8 877.60	2 277.60
TOTAL (I)	**780 231,40**	**307 868,42**	**472 362,98**	**671 327,32**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	424 352,67		424 352,67	516 511.28
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	293 827.22		293 827,22	258 783.94
Charges constatées d'avance	3 387.40		3 387.40	830.99
TOTAL (II)	**721 567,29**		**721 567,29**	**776 126,21**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 501 798,69**	**307 868,42**	**1 193 930,27**	**1 447 453,53**

INITIATIVE GUYANE

BILAN PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	581 951.46	361 278.59
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 083 958.81	1 741 728.53
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-563 607.23	-950 791.31
Excédent ou déficit de l'exercice	-210 585.29	-49 912.77
Situation nette (sous total)	*891 717.75*	*1 102 303.04*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**891 717.75**	**1 102 303.04**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	392,23	11.75
Emprunts et dettes financières diverses	76 360.62	76 360.62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 394.08	20 573.70
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	179 012.12	148 150.95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 053.47	5 053.47
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		95 000.00
TOTAL (IV)	**302 212.52**	**345 150.49**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	**1 193 930.27**	**1 447 453.53**

INITIATIVE GUYANE

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01 01 22 Au 31 12 22	en %	Du 01 01 21 Au 31 12 21	en %
TOTAL DES RESSOURCES		**100,00**		**100,00**
Ventes de biens				
- Coût d'achat des biens vendus				
MARGE COMMERCIALE				
Taux de marge commerciale				
Production vendue				
PRODUCTION DE L'EXERCICE				
+ Cotisations	7 050.00		7 050.00	
- Concours publics et subventions d'exploitation	264 037.40		330 550.00	
+ Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
- Ressources liées à la générosité du public				
- Approvisionnements				
- Autres achats et charges externes	146 273.30		75 654.48	
- Aides financières	16 000.00		40 000.00	
VALEUR AJOUTÉE	**108 814,10**		**221 945,52**	
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 034.02		664.22	
- Charges de personnel	234 607.23		185 470.64	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-126 827,15**		**35 810,66**	
+ Autres Produits	4 450.37		1.24	
- Autres Charges	137.15		11.59	
+ Produits exceptionnels	3 840.01		6 000.00	
- Charges exceptionnelles	309.27		17 398.00	
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	**-118 983,19**		**24 402,31**	
+ Produits financiers	46.89			
- Charges financières	446 238.11		576.65	
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP				
COÛT DE FINANCEMENT	**-446 191,22**		**-576,65**	
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation des salariés aux résultats				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**-565 174,41**		**23 825,66**	
- Résultat sur cessions d'actifs				
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 023.23		73 738.43	
+ Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	364 612.35			
- Reports en fonds dédiés				
+ Utilisations des fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virées au résultat				
RÉSULTAT NET	**-210 585,29**		**-49 912,77**	

INITIATIVE GUYANE

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	7 050.00	7 050.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	264 037.40	330 550.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 449.69	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	0.68	1.24
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**275 537,77**	**337 601.24**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	146 273.30	75 654.48
Aides financières	16 000.00	40 000.00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 034.02	664.22
Salaires et traitements	170 697.87	133 561.18
Charges sociales	63 909.36	51 909.46
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 023.23	5 069.27
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	137.15	11.59
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**408 074,93**	**306 870,20**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-132 537,16**	**30 731,04**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	46.89	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	364 612.35	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**364 659,24**	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		68 669.16
Intérêts et charges assimilées	446 238.11	576.65
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**446 238,11**	**69 245,81**
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	**-81 578,87**	**-69 245,81**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	**-214 116,03**	**-38 514,77**

INITIATIVE GUYANE

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 840.01	6 000.00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**3 840,01**	**6 000.00**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	309,27	17 398,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**309,27**	**17 398,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**3 530,74**	**-11 398,00**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**644 037,02**	**343 601,24**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**854 622,31**	**393 514,01**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-210 585,29**	**-49 912,77**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 000.00	
Prestations en nature	11 220.00	
Bénévolat		
TOTAL	**14 220,00**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	11 220.00	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	3 000.00	
TOTAL	**14 220,00**	
TOTAL	**-210 585,29**	**-49 912,77**

INITIATIVE GUYANE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Notre association Initiative Guyane est l'une des 206 associations locales Initiative réparties sur tout le territoire métropolitain et ultramarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs/repreneurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Les moyens mis en oeuvre :

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiel « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2022-2025.

Concrètement, sur l'exercice 2022, notre association locale a étudié 175 dossiers, présenté au Comité d'agrément 17 projets dont 16 ont été validés correspondant à 10 prêts personnels accordés.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 193 930,27 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -210 585,29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/10/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association a changé de locaux au cours de l'exercice 2022.

Cela a eu une incidence très significtive sur les dépenses de fonctionnement de la structure à savoir :

- des frais de formalités,
- des loyers en double,
- des frais de démangement,
- des travaux d'aménagement et d'agencement.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/202N ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France à la suite de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06.

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'émission de l'appel de fonds et non sur la base des encaissements.
- Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations, agencements	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériels divers	3 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est jugée inférieure à la valeur comptable.

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

Le montant brut des prêts décaissés au 31 12 2022 s'élève à un montant de 64 000 € contre 115 699 € au 31 12 2021.

Sur l'exercice 2022, 3 prêts ont été décaissés pour un montant de 64 000 € dont :

- 0 prêts pour un montant de 0 € accordés en 2022,
- 3 prêts pour un montant de 64 000 € accordés en 2021.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont constitués notamment de subventions à recevoir des organismes financeurs, en fonction de la part de financement qui est rattachée à l'exercice.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'entraînent pas de flux financiers puisqu'elles sont gratuites et ne peuvent être qu'évaluées. Elles sont inscrites, conformément au plan comptable des associations et fondations, en comptes de la classe 8 et au pied du compte de résultat sous la rubrique "évaluation des contributions volontaires en nature".

Initiative France bénéficie de contributions gratuites sous forme de :

- Bénévolat.
- Prestations en nature.

Les informations concernant les mises à disposition de biens ou de personnel sont évaluées et transmises par les donateurs à partir des coûts enregistrés dans leur propre comptabilité.

Le bénévolat est quantifié grâce :

- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

Le bénévolat est évalué sur la base de 50 € de l'heure.

Une information portant sur leur nature et la méthode d'évaluation est portée en dernière page.

CNV	2022
contributions	
Dons en nature	
Prestation en nature	11 220,00 €
Bénévolat	3 000,00 €
Total	**14 220,00 €**
charges	
Secours en nature	
Mad gratuite de biens	11 220,00 €
Commodat (prêt)	
Prestation en nature	
Personnel bénévole	3 000,00 €
Total	**14 220,00 €**

INITIATIVE GUYANE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	270		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui	25 148		
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers	5 308		39 566
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	34 720		25 499
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	65 176		65 065
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	1 268 339		539 768
	TOTAL IV	1 268 339		539 768
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 333 785		604 833

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation léga Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'étbs. de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			270	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui			25 148	
	Constructions : Ins. gal. agen amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts. aménagts d.			44 874	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.			60 220	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			130 241	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		1 158 387	649 720	
	TOTAL IV		1 158 387	649 720	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 158 387	780 231	

INITIATIVE GUYANE

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		270			270
TOTAL		270			270
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	20 432	2 515		22 947
	Inst. générales agen. aménag. cons				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div	4 233	3 442		7 674
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique. mob.	32 085	4 067		36 152
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		56 750	10 023		66 773
TOTAL GENERAL		57 020	10 023		67 043

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Constr. Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Immo. corpor. Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

INITIATIVE GUYANE

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement. de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. générales agencem. amén. div				
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et informatique. mob.				
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
Immobs financières — Titres mis en équivalence				
Immobs financières — Titres de participations				
Immobs financières — Autres	605 438		364 612	240 825
TOTAL	**605 438**		**364 612**	**240 825**
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	**605 438**		**364 612**	**240 825**

INITIATIVE GUYANE

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATONS

Sur l'exercice 2022.

- 43 prêts pour un montant de 275 459.12 € ont été repris des provisions pour être passés en perte.
- 18 prêts pour un montant de 170 176.20 € ont été passés directement en perte.

La provision est calculée conformément à la Norme du réseau Initiative France :

• Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours : 100% du solde

• Redressement judiciaire en cours : 100% du solde

• Au-delà de 6 échéances non honorées : 75% du solde

• Au-delà de 3 échéances non honorées : 50% du solde

• En cas de rééchelonnement de prêt d'honneur (situation de vigilance) : 50% du solde

L'estimation de la provision pour risque de non-recouvrement des prêts d'honneur est calculée sur les soldes des prêts nets de garantie.

INITIATIVE GUYANE

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ETAT DES CRÉANCES ET DETTES

Au 31 12 2022, le montant des apports en fonds de prêt accordés mais non encore encaissés à l'actif du bilan s'élève à 349 036.83 €.

RÉPARTITION DE LA TRÉSORERIE

Trésorerie	31/12/2022
	Montant
Trésorerie sur prêts	178 448,88 €
Trésorerie sur fonctionnement	114 874,30 €

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		640 842		640 842
	Autres immobilisations financières		8 878		8 878
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		22 402	22 402	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 256	1 256	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	349 037	349 037	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		48 659	48 659	
	Charges constatées d'avance		3 387	3 387	
	TOTAUX		1 074 460	424 740	649 720
RENVOIS (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice	533 168		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 158 387		
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		19 981		
(3)	Créances reçues par legs ou donations				

INITIATIVE GUYANE

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 387
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**3 387**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	374 666
Disponibilités	
TOTAL	**374 666**

INITIATIVE GUYANE

COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRINCIPES COMPTABLES

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur accordés par l'association sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise ou d'emprunts selon les obligations conventionnelles.

Les pertes et dépréciations constatées lors de l'exercice précédent sur les prêts d'honneur ont fait l'objet d'une décision de l'Assemblée Générale annuelle doivent être imputées pour un montant équivalent des dépréciations et pertes de l'actif immobilisé au niveau des apports et emprunts qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif des postes du bilan passif.

Les pertes et déprécations sont réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise ou emprunts sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles par type de prêts.

Fonds propres Fontionnement	**31/12/2022**
	Montant
Réserves	- €
Report à nouveau	- 563 607,23 €
Sous-total	*- 563 607,23 €*
Résultat fonctionnement	- €

INITIATIVE GUYANE

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

La variation des fonds propres sur l'activité prêt peut se résumer ainsi (NIF) :

- Fonds de prêts sans droit de reprise au 31 12 2022 : 581 951,46 € soit une variation de - 220 672.87€ par rapport à l'exercice précédent.
- Fonds de prêts avec droit de reprise au 31 12 202N : 1 083 958,81 € soit une variation de 657 769,70 € par rapport à l'exercice précédent.

Ces différences sont la conséquence de la régularaisation de l'affectation des résultats sur fonds de prêts antétieurs.

Libellé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	361 278.59		665 159.63	956 955.63	581 951.46
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	1 741 728.53		461 939,67	170 143.67	1 083 958.81
Report à nouveau	-950 791.31		1 000 704,08	1 050 616,85	-563 607.23
Excédent ou déficit de l'exercice	-49 912.77		-210 585,29	-49 912.77	-210 585.29
TOTAUX	**1 102 303,04**		**1 917 218,09**	**2 127 803,38**	**891 717,75**

INITIATIVE GUYANE

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les dettes financières ne comprennent pas des dettes spécifiquement affectées aux prêts accordés au 31 12 2022.

En effet, les 76 360,62 € en compte 167500 correspondent à des fonds EDEN utilisés en totalité et dont le reliquat a été laissé au fonctionnement des structures mais sans justificatifs. Ils sont voués à être remontés au niveau des fonds propres (à voir au niveau national pour el traitement).

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	392	392		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)	76 361	76 361		
Fournisseurs & comptes rattachés	41 394	41 394		
Personnel & comptes rattachés	22 462	22 462		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	148 453	148 453		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, taxes & assimilés	8 097	8 097		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	5 053	5 053		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**302 213**	**302 213**		

Renvois :
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts, dettes associés

INITIATIVE GUYANE

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 768
Dettes fiscales et sociales	32 041
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**60 821**

INITIATIVE GUYANE

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS

Au 31/12/2022, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan.

Il s'élève au 31/12/2022 à un montant de 135 527 € pour 10 dossiers.

Les prêts accordés en 2021 mais non décaissés sur 2022 (délai de 6 mois) sont éteints et ne font donc plus partie des engagements.

INITIATIVE GUYANE

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 150	3 150
Total	3 150	3 150

INITIATIVE GUYANE

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice, il y a eu une seule personne rémunéré en ce qui concerne les organes d'administration et de direction.
En conséquence, donner le montant de rémunération des membres des organes d'administration reviendrait à donner son salaire.

LES EFFECTIFS

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	**2,00**	**2,00**
Ingénieurs et cadres	1.00	1.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	1.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Informations relatives aux comptes de résultat

concours publics / subventions	2022			2021		
	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.	concours publics	subventions exploit.	subventions investis.
Union Européenne						
Etat		16 487,40 €				
Conseil Régional		95 000,00 €			190 000,00 €	
Intercommunalités		152 550,00 €			140 550,00 €	
autres		7 050,00 €			7 050,00 €	
total	0,00 €	271 087,40 €	0,00 €	0,00 €	337 600,00 €	0,00 €

COMPTE DE RESULTAT RETRAITE

	31/12/2022			
	TOTAL	Fonctionnement	Fonds de prêts	Autres activités
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
Cotisations	7 050,00 €	7 050,00 €		
Ventes de prestations de services				
Concours publics et subvention d'exploitation	264 037,40 €	264 037,40 €		
Ressources liées à la générosité du public (Mécénat)				
Contributions financières				
Reprises sur amt. dépréciations, prov et transferts de charges	4 449,69 €	4 449,69 €		
Utilisation de fonds dédiés				
Autres produits	47,57 €	47,57 €		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	275 584,66 €	275 584,66 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats de marchandises				
Autres achats et charges externes	146 273,30 €	146 273,30 €		
Aides financières	16 000,00 €	16 000,00 €		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 034,02 €	1 034,02 €		
Salaires et traitements	170 697,87 €	170 697,87 €		
Charges sociales	63 909,36 €	63 909,36 €		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 023,23 €	10 023,23 €		
Dotations aux provisions				
Report en fonds dédiés				
Autres charges	445 772,47 €	137,15 €	445 635,32 €	
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	853 710,25 €	408 074,93 €	445 635,32 €	0,00 €
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-578 125,59 €	-132 490,27 €	-445 635,32 €	0,00 €
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations	364 612,35 €		364 612,35 €	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	364 612,35 €	0,00 €	364 612,35 €	0,00 €
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	602,79 €	602,79 €		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	602,79 €	602,79 €	0,00 €	0,00 €
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	364 009,56 €	-602,79 €	364 612,35 €	0,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 840,01 €	3 840,01 €		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 840,01 €	3 840,01 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	309,27 €	309,27 €		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	309,27 €	309,27 €	0,00 €	0,00 €
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	3 530,74 €	3 530,74 €	0,00 €	0,00 €
Impôts sur les bénéfices				
4 - EXCEDENT OU DEFICIT	-210 585,29 €	-129 562,32 €	-81 022,97 €	0,00 €